



Reconnaissance MP pour souffrance psychologique

Par **billdudouvez**, le **27/02/2016** à **10:40**

Bonjour,

j'ouvre ce post suite à ma première demande du 26/02, afin de savoir si une éventuelle reconnaissance en maladie professionnelle peut être mise en évidence des suites de plusieurs situations difficiles dans ma carrière pouvant être qualifiées de déclencheurs et d'aggravation de ma maladie bipolaire ayant entraîné une forte dégradation de mes conditions de vie en général.

Les situations professionnelles sont assez contrètes:

- Isolement lors d'une mission d'un an à l'étranger par mauvaise gestion des ressources de support en central entraînant une situation stressante sur place avec les équipes locales. Retour de mission difficile et sorte de mise au placard m'entraînant à demander un changement de service vers un nouveau métier de formateur
- Dans ce nouveau métier de formateur, régulière mise en situation de fort stress et de surcharge de travail entraînant un burn-out au bout de 3 ans, et m'obligeant à changer de nouveau de poste de travail
- Depuis ces 2 épisodes, aggravation de mes troubles bipolaires avec des périodes d'euphorie et de déprime accrues et une détérioration progressive de mes rapports au sein de l'entreprise et dans ma vie privée
- Nouveau changement de poste il y a 10 ans suite conflit avec ma hiérarchie, changement de métier et nouvelle période de stress et de surcharge de travail entraînant une aggravation progressive de ma situation générale.
- Suite divorce en 2014, AT de 3 mois en 2015 puis reprise "apte" avec suivi de la MT. De nouveau mise sous pression métier + psychologique jusqu'à tentative de suicide en janvier 2016

Mon dossier médical MT en garde les traces, ainsi que celui de mon médecin traitant et de ma psychiatre.

Certes l'employeur n'est pas responsable de ma maladie, j'en suis conscient, mais les forts stress et périodes d'angoisse résultants de mes épisodes difficiles au travail ont été des événements déclencheurs évidents et n'ont fait qu'aggraver mon cas au fil du temps.

Pensez-vous que je puisse demander une reconnaissance en MP sur ces bases ?

Merci d'avance pour vos conseils.

Par **P.M.**, le **27/02/2016** à **13:38**

Bonjour,

Il est inutile de multiplier les sujets et vous pouvez poursuivre [celui-ci](#)...

Je ne vois pas vraiment comment une maladie professionnelle pourrait être reconnue et en plus comment un divorce peut être à l'origine d'un accident du travail...

Mais ce n'est pas sur un forum que l'on va en décider ce serait à voir avec le médecin traitant pour qu'il fasse éventuellement la demande à la CPAM de reconnaissance de maladie professionnelle...

Par **billdudouvez**, le **27/02/2016** à **14:09**

Merci pour vos conseils et je comprends que le forum n'est pas là pour tout traiter. mon cas est complexe en effet entre les aspects privés et professionnels.